NOUVELLE SÉRIE, No. 20

CIRCULAIRE

Evêché de Rimouski, 10 octobre 1879

1o. *Encyclique sur l'enseignement.*
2o. *Fêtes de Ste. Anne et de St. Joachim.*
3o. *Propagation de la Foi.*

Monsieur le Curé,

I. J'ai reçu dernièrement une Lettre Encyclique de N. S. P. le Pape Léon XIII datée du 4 août dernier, dans laquelle le Souverain Pontife, avec un zèle admirable pour la diffusion des saines doctrines, exhorte tous les Evêques à propager de plus en plus dans les Séminaires et les Universités catholiques la philosophie chrétienne d'après les purs principes de St. Thomas d'Aquin, le Docteur Angélique. Quoique cette Lettre concerne spécialement les professeurs de nos hautes maisons d'éducation, cependant tous les fidèles doivent comprendre, par la sollicitude incessante que témoigne ainsi le Chef de l'Eglise à l'égard de l'enseignement, combien il est important que l'enfance et la jeunesse soient instruites par des maîtres bien chrétiens, et que l'éducation soit partout sous la sage direction et la maternelle vigilance de l'Eglise

et de ses ministres. Insistez particulièrement sur ce dernier point, Monsieur le Curé, auprès de vos paroissiens, de manière que tous soient heureux de vous voir prendre un grand et constant intérêt à la conduite de leurs écoles et au choix des maîtres et maîtresses, et que Messieurs les Commissaires ne manquent jamais de s'entendre avec vous là-dessus.

II. J'ai aussi reçu un Décret de la Congréagtion des Rites, du 1er. août dernier, rendu sur le désir exprès du St. Père, et par lequel Léon XIII, voulant montrer sa dévotion toute singulière envers l'Auguste Reine du Ciel et attirer toujours davantage sa protection sur la Sainte Eglise en ces jours d'épreuve, exprime l'intention d'honorer cette Bienheureuse Vierge en glorifiant ses Saints Parents, Joachim et Anne, et dans ce but élève au rite de seconde classe pour toute l'Eglise leurs fêtes, qui se célèbrent respectivement le dimanche dans l'octave de l'Assomption et le 26 juillet.

Pour nous, la fête de Ste. Anne est déjà de 1ère classe avec octave ; mais cette augmentation de dignité accordée à cette fête et à celle de St. Joachim dans l'Eglise universelle, servira sans doute à accroître en proportion notre confiance en ce Saint Patriarche et en sa glorieuse Epouse.

J'ai l'espoir qu'à cette occasion tous les hommes mariés de votre paroisse aimeront à prendre St. Joachim pour patron et à former une pieuse société sous son invocation. Comme les mères de famille ont déjà la leur, aussi bien que les jeunes gens et les jeunes

filles, les hommes doivent désirer s'unir de leur côté pour pratiquer ensemble des exercices de piété, recevoir des avis sur leurs devoirs d'état, et se fortifier mutuellement par la prière commune et les bons exemples. Le principal but de la Société de St. Joachim devra être l'abolition de l'intempérance et la cessation du blasphème. L'assemblée pourra avoir lieu au moins une fois tous les deux mois, ou à l'occasion de la messe mensuelle de la Croix.

III. Nous voici rendus à l'époque de la rentrée des contributions à l'Œuvre de la Propagation de la Foi. Votre peuple doit le savoir, Monsieur le curé : beaucoup de nos curés et missionnaires attendent après cette somme pour leur subsistance, et sans elle je me verrais forcé de ratirer les prêtres de plus d'un poste nouveau et pauvre. Chaque année cette œuvre me permet d'aider dix ou douze de mes zélés collaborateurs et de leur accorder de $25 à $100 chacun, sans compter les vases sacrés, les ornements et le linge qu'elle fournit en tout on en partie à plusieurs chapelles. Vos fidèles consentiraient-ils à tarir la source do ces précieux secours en refusant de donner leur faible contribution *d'un sou par semaine* ? Dans les localités même les plus pauvres ne devrait-on pas trouver au moins *une dizaine* d'associés ?

A part le grand mérite de l'œuvre et les indulgences accordées par le Pape Grégoire XVI le 28 février 1836 (que l'on trouve énumérées à la page 217 de l'*Appendice au Rituel* éd. 1874), deux grands avantages doivent exciter le zèle d'un chacun en sa faveur.

1o Tous les quatre mois se publie à Montréal un numéro d'*Annales canadiennes*, qui contient les nouvelles les plus intéressantes des diverses missions du pays, tant parmi les sauvages que parmi les nouveaux colons et dans les chantiers, et même des missions étrangères. Je me fais un plaisir d'envoyer quelques-uns de ces Nos. à chaque paroisse qui contribue au moins pour une dizaine à l'œuvre, et ces Nos. devraient circuler, non-seulement parmi les associés, mais aussi parmi les autres paroissiens, afin de la leur faire connaître et de les y intéresser. Vous pourriez même, Monsieur le Curé, lire des extraits de ces extraits en chaire, pour la populariser de plus en plus.

2o Dorénavant, chaque prêtre secouru par l'Œuvre de la Propagation de la Foi dira dans le cours de l'année une messe pour tous les associés tant vivants que morts. De cette façon, les associés seront certains de participer à au moins une messe par mois offerte spécialement à leur intention.

Grâce à vos chaleureuses exhortations, Monsieur le Curé, je compte donc voir augmenter considérablement les fonds de cette admirable Association : que Dieu vous en récompense.

Vous lirez cette Circulaire au prône, Monsieur le Curé, le premier dimanche après sa réception, et l'expliquerez à vos fidèles.

Je demeure avec beaucoup d'estime,

Monsieur le Curé,

Votre Evêque affectionné,

† JEAN, Ev. de St. G. de Rimouski